

LA FORêt.

Ecosystème complexe, la forêt correspond à la rencontre de deux univers : l'animal et le végétal. Tous deux sont intimement liés dans un monde vivant aux détails parfois insoupçonnés. La forêt française présente la plus grande biodiversité des forêts européennes. Elle compte 126 espèces d'arbres et 27 des 50 types d'écosystèmes forestiers recensés en Europe par les scientifiques. Les forêts n'ont pas besoin de l'homme pour exister. Elles évoluent naturellement de manière cyclique, passant par des phases de vieillissement et de rajeunissement. Elles peuvent aussi disparaître : glissements de terrains et incendies, inondations et avalanches. Face aux cataclysmes naturels les forêts se régénèrent mais face à sa plus grande menace : l'Homme, elle ne peut rien.

*Les arbres occupent
près de 27% des
terres émergées,
soit plus de 40
millions de
Kilomètres carrés.*



La forêt est sans doute un des derniers espaces de nature "en liberté" mais ce n'est pas pour autant que la main de l'Homme n'y a jamais mis les pieds ! Avant le néolithique, l'Homme en tirait l'essentiel de ses moyens de subsistance (cueillettes, bois, chasse et habitation). L'agriculture et l'élevage ont progressivement fait reculer la forêt jusqu'au XXème siècle. Hors, depuis 50 ans, elle grignote de nouveau l'espace rural. C'est un signe encourageant dans une perspective de développement durable. La forêt occupe une telle place dans les domaines écologiques et économiques qu'elle doit nécessairement faire l'objet d'une attention particulière dans l'éducation des générations futures.



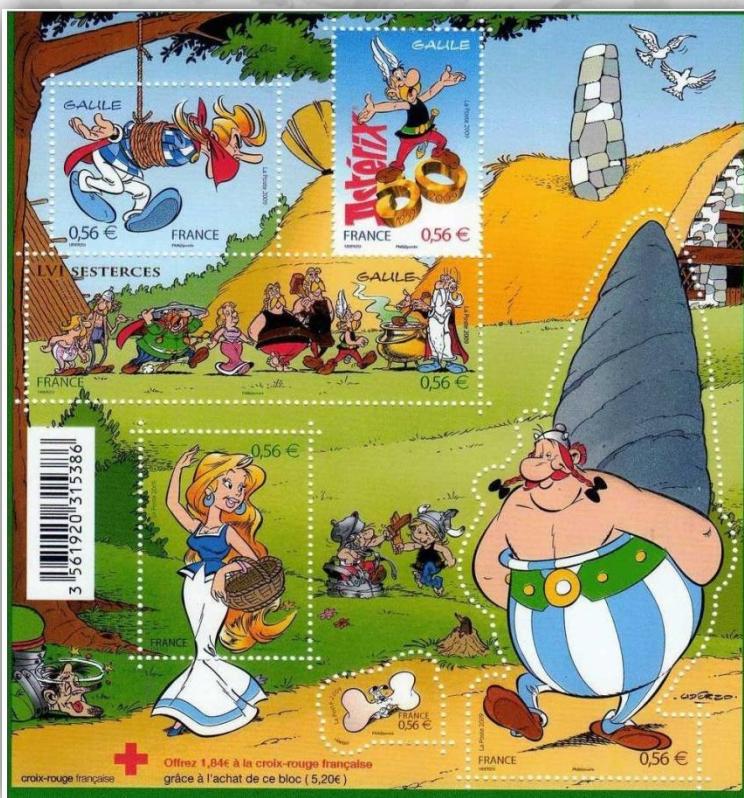
LA FORÊT

Vecteur de légende.

La forêt de Paimpont, héritière de l'antique Brocéliande.

Il y a bien longtemps, à une époque où l'Armorique avait été baptisée Petite Bretagne par les habitants de la Grande Bretagne voisine, qui y avaient trouvé refuge après avoir fui les invasions des Angles et des Saxes. On dit qu'alors la région toute entière était recouverte de cette forêt noire et profonde où s'ils avaient pu parler, hêtres, chênes, bouleaux, châtaigniers et sapins réunis, auraient pu raconter des histoires de méchantes fées et de seigneurs malheureux. Aujourd'hui encore, bien que moins étendue que jadis, la forêt est toujours aussi dense et les seigneurs n'ont pas tous disparus. Ils y chassent, sans craindre d'être envoûtés, cerfs, chevreuils et sangliers. C'est un havre de paix aussi tranquille que mystérieux ; les sous-bois y frémissent à chaque murmure du vent. Tandis que les hautes forêts culminent à deux cents mètres et dominent le massif, l'esprit malicieux de la basse forêt protège fièrement les plus obscures des légendes.

*La forêt et nos
ancêtres,
une histoire
ancienne.*



IDEE DURABLE

Le bois un matériau précieux.

L'arbre en tant que matériau, est lié à un nombre d'activité humaines, et non des moindres. Combustible, il rassemble nos ancêtres autour d'un foyer et fournit le bois de chauffage des maisons, des premières machines à vapeur... Solide, il offre le bois de construction qui constitue les charpentes des habitations. Flottable, il incite à construire des embarcations, du simple tronc creusé jusqu'aux grands navires de la marine lancés à la conquête des océans. Tendre, il se sculpte à l'envie pour devenir table, chaise... Entre l'homme et le bois il existe donc une relation particulière. Relation que l'on retrouve dans le patronyme de nombreuses familles. Dans le tableau suivants des principaux patronymes liés au bois et à la forêt trouverez-vous peut-être votre nom de famille :



Le bois des forêts était nécessaire à nos ancêtres pour affronter les rudes périodes d'hiver.

	RACINES, THEMES	PATRONYMES
PATRONYMES ISSUS DES ETYMONS GENERIQUES	RACINE LATINE SILVA	SYLVAIN, SYLVESTRE, SAUVAGE, SAUVAGEOT, SAUVAGNAC, SELVE, LASSELVE...
	RACINE LATINE FORESTIS	FORET, LAFORET, FORESTIER, LEFORESTIER, LAFORESTERIE, FORTIER, FORTIEZ, FORICHER, FOURASTIE...
	RACINE GERMANIQUE BOSK	DUBOIS, BOSC, BOSCO, DUBOSC, DUBOS, BOCHET, BOCQUET, BOUQUET, BOCHOT...
	RACINE GAULOISE BROGILUM	BRUEL , DUBREUIL , DE BROGLIE, BREUIL, BREL...
	RACINE GERMANIQUE WALD	GAUD, DUGAUD...
NOMS D'ARBRES, D'ABORD TOPOONYMIQUES PUIS PATRONYMIQUES	LE CHENE	CHENE, DUCHENE, DUCHESNE, CHAIGNE, DUQUESNE, LEQUESNE, LE QUESNOIS, CHAIGNOT, CHAGNOUX , CASSAN, CASSE, DELCASSE, DUCASSE, CASSOU, CHENAY, CHESNAY, CASSAGNE, LACASSAGNE, CHASSAING - ET DU LATIN ROBUR - ROUVRE, ROYER, ROYERE, ROUVIER, ROURE, DUROURRE...
	LE HETRE (DU LATIN FAGUS)	LEFOL, DUFOU(X), DUFAU(X), DESFAUX, FAY, DUFAY, FAYE, LAFAYE, FAYETTE, LAFAYETTE, FAGET, FAGETTE, FAYEL, FAYOL, FAYARD...
	LE BOULEAU	BOULE, BOUL, BOULLE, BOULAY, DBOULAY, BESSIÈRE, BESSAYRE, BESSE...
	L'ORME	DELORME, DELHOM, DORMAY, DORMEUIL...
	LE TILLEUL	THIL, DUTHIL, DELTEIL, TILLET, TEILLET, TILLOY, DUTILLEUX...
	L'AULNE	(NOM GAULOIS DANS LE MIDI) VERNE, VERGNE, VERNHE, LAVERGNE (ET LATIN DANS LE NORD) LAUNAY, DELAUNAY
	LE FRENE	FRESNE, DUFRESNE, FRESNEL, FRESNOY, FRAGNE, DUFRANE, FRAISSE, FRAYSSE, FRAYSSINET, FREYCINET...
	LE CHATAIGNIER	CHASTAGNIER, CASTAGNOL, CHASTAIN, CHASTANG...
	AUTRES ARBRES	(LE SAULE) SAULE, SAUX, DUSAUX , SAUZET, DUCHAUSSAOY, (PEUPLIER BLANC OU AUBE) AUBREAU, LAUBREAU, (LE CHARME) DESCHARMES, DUCHARME, CARMET, CARMY, (LE NOisetier) VAYSSE, VAYSSIERE, VOISSET, COUDRAY, COUDRIER, AVELINE, AULAGNE, (LE NOYER) DUNOYER, NOUGIER, NOGARET, NOZIERE, NOGUES...
SURNOMS DE METIERS DEVENUS PATRONYMES	METIERS	(CHARPENTIER) CARPENTIER, LECARPENTERIE, CHAPUIS, CALVEZ, TIMMERMANS, (CHARBONNIER) CARBONNEL, CARBONIER, (DE CHAR) CHARON, CARON, CARTIER, (DIVERS) SABATIER, (OUTILS) BILHOU, COIGNET, COGNEAU, BLOQUET, LAHACHE
TOPOONYMES LIÉS A LA FORET DEVENUS PATRONYMES	MOT TOSCHE (BOQUETEAU EN ANCIEN FRANÇAIS)	TOUCHE, LATOUCHÉ, DESTOUCHES, DELATOUCHE...
	MOT BROCE (TAILLIS EN ANCIEN FRANÇAIS)	BROUSSE, LABROUSSE, LABROSSE, DESBROSSES, DE BROSSES...
	RACINE LATINE PLAXUM ET MOT HAIE (FRANCE SEPTENTRIONALE)	HAYE, DELAHAYE, DEHAYES ET PLAIX, PLAY, LEPLAY, DUPLAY, DUPLEX, PLESSIS, DUPLESSIS...
	DEFRICHEMENT	(ESSARTAGE) DUSSARD, DESSART, DELESSERT (ARTIGUE DANS LE SUD-OUEST) LARTIGUE, (BOUZIGUE DU MIDI) BOUYGUES, BOUIZE, BOUIGE, (ENDROIT DESERT) LHERM, DELHERM, LHERMET...

Tableau récapitulatif des patronymes liés au bois et à la forêt
(d'après le Traité d'anthroponymie française d'Albert Dauzat)

LA FORÊT.

En France, la forêt couvre 15,7 millions d'hectares, soit 28,6% du territoire. La France est le 3ème pays européen pour la surface forestière après la Suède et la Finlande. La surface a doublé depuis 1827.

La forêt française se porte bien : elle s'étend et s'enrichit depuis plus de 150 ans. Les surfaces boisées ont augmenté de 1,7 millions d'ha dans les 20 dernières années, dont 1,4 million en forêt privée, grâce notamment aux accrus sur friches et aux boisements de terres agricoles. Cette progression a marqué un coup d'arrêt en 2008.

Le saviez-vous ? 3/4 de la forêt française appartient à des propriétaires privés ! La surface de la forêt privée couvre plus de 10 millions d'hectares soit près de 20% du territoire national. 10 % sont des forêts domaniales, propriété de l'État. Le reste est la propriété des collectivités locales, principalement les communes mais aussi les départements et les régions. Ces forêts publiques sont gérées par l'Office national des forêts.

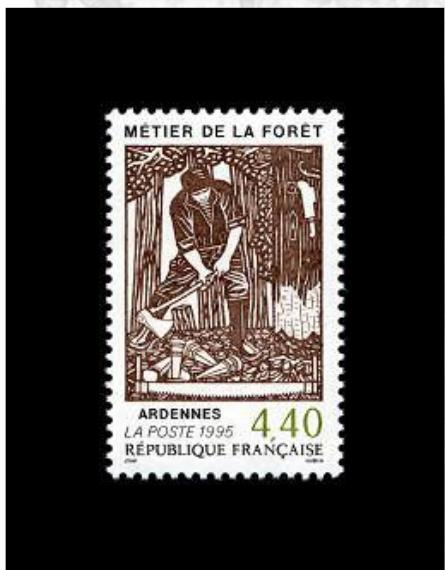
*3/4 de la forêt
française
appartient à des
propriétaires
privés.*



LA FORêt

Les arbres : piliers des forêts.

Notre forêt tempérée associe des organismes vivants : arbres, autres végétaux, animaux de toutes tailles, à des milieux très diversifiés (sols, climats, eau, matières minérales). Elle présente une grande diversité biologique. Comme tout être vivant, elle est soumise à de nombreuses influences susceptibles de perturber un équilibre toujours fragile. Gérer cet équilibre pour mieux la protéger, c'est le travail des forestiers.



La surface des forêts françaises atteint actuellement 15,9 millions d'hectares.

Une préoccupation politique ancienne.

L'idée de préserver les forêts s'est affirmée très tôt. En 1346, Philippe VI de Valois décidait, dans l'Ordonnance de Brunoy, que "Les Maîtres des Forêts enquerreront et visiteront toutes les forêts et bois qui y sont et feront les ventes qui y sont à faire eu regard à ce que les dites forêts se puissent perpétuellement soutenir en bon état".



La forêt un capital à préserver :

1 tonne de papier recyclé c'est jusqu'à 3 tonnes de bois épargné.

IDEE DURABLE

Protégeons la forêt.

Pour marquer son implication dans le développement durable, La Poste a édité le 14 juin 2008 un carnet de dix timbres été conçus par Sylvie Patte et Tanguy Basset. Intitulé « Timbrez des idées durables ». Ces timbres ont été réalisés avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.



Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt.

La forêt est avant tout un milieu diversifié qui rassemble une grande variété d'espèces animales et végétales : insectes, oiseaux, mammifères, champignons, lichens, fougères, plantes à fleurs,... La forêt française accueille ainsi 72% des espèces de la flore française, mais aussi 73 espèces de mammifères, et 120 espèces d'oiseaux.

Les chiffres du recyclage et leur évolution

En un demi-siècle, le recyclage des papiers-cartons a connu une mutation spectaculaire, passant du mode artisanal à un stade industriel majeur. Ainsi en France, en 2009, 4,998 millions de tonnes de papiers-cartons récupérés ont repris le chemin du cycle papetier, soit autant de volumes qui ne seront pas incinérés ou mis en décharge. Actuellement, les papiers et cartons récupérés bénéficient, en France, d'un taux d'utilisation de 60%. La fibre récupérée est donc devenue la principale source de matière de l'Industrie Papetière.



CHÊNE PÉDONCULÉ

Quercus pedunculata



Le mot chêne est d'origine gauloise. Cet arbre au port majestueux était sacré chez les Grecs et les Romains et ses feuilles utilisées pour honorer les héros et les champions. De nos jours encore les feuilles de chêne disposées sur les képis des généraux rappellent le courage et les vertus militaires.

Sur les 250 espèces de chênes recensées, neuf seulement poussent en France à l'état spontané.

Le chêne pédonculé, souvent confondu avec le chêne sessile ou chêne rouvre, peut atteindre 40 mètres de haut. D'une longévité exceptionnelle, il peut vivre plus de 400 ans.

Parce qu'il aime l'air et la lumière, le chêne pédonculé préfère la solitude et dresse sa haute taille et son imposante ramure aux feuilles caduques le long des chemins de campagne, au milieu d'un champ, ou dans un ensemble forestier peu dense.

L'écorce lisse et grisâtre sur les arbres jeunes s'épaissit ensuite et se fissure profondément. La floraison a lieu au mois de mai; les fleurs mâles sont en longs chatons jaunâtres, les fleurs femelles minuscules sont portées par un long pédoncule. Les fruits (glands) ont longtemps constitué la seule nourriture des porcs.

Le bois de chêne, d'excellente qualité, est utilisé en menuiserie, en ébénisterie et en charpenterie.

Le chêne symbolise la puissance, la majesté et la sagesse. Ronsard professait pour lui un véritable culte et lui a dédié ses ultimes pensées :

*Vous chênes, héritiers du silence des bois,
Entendez les soupirs de ma dernière voix.*

Victor Hugo, pour sa part, associant la mort du géant Hercule s'immolant par le feu sur le mont Oeta à la douleur de la forêt impuissante, s'est écrié :

*Oh, quel farouche bruit font dans le crépuscule
Les chênes qu'on abat pour le bûcher d'Hercule!*

CHÊNE PEDONCULE

Quercus pedunculata

Le chêne occupe une place importante dans les forêts de l'ouest européen. A la fin des glaciations, vers 10000 ans av. J.C., c'est lui qui domine la forêt, presque partout répandue. Par la suite, il ne cessera jamais d'être l'un des auxiliaires précieux de la vie rurale, matérielle, mais aussi spirituelle. Aujourd'hui encore il couvre de vastes surfaces. Autrefois il était partout : dans les forêts dans les haies, ou encore isolé au milieu des champs. Dans les régions de plaines et de collines, deux espèces dominent, se côtoyant souvent : les chênes pédonculé et sessile.

CHÊNE PEDONCULE

Quercus pedonculata

Le chêne était autrefois voué aux dieux de la foudre et des éclairs (Zeus et Jupiter chez les Grecs et les Romains, Pérun chez les Slaves, Thor chez les Germains et Scandinaves). Pour les Romains, il remontait à l'origine du monde. Ses rameaux couronnent les citoyens méritants. Sa feuille inspire encore les décorations sur les képis des généraux Français. Pendant l'antiquité, son fruit était réputé pour ses vertus aphrodisiaques et, du rest, le gland de l'arbre et celui de l'homme portaient le même nom (balmos, en grec, et glandis, en latin). En Gaule, il était l'arbre à paroles (lieu traditionnel de rassemblement), et les druides lui doivent leur nom (drus).



En France

4 arbres sur 10

sont des chênes.





HÊTRE FAYARD

Fagus sylvatica

Le hêtre occupe une place de choix dans la forêt européenne, planté seul – et alors il constitue de magnifiques hêtraies - ou avec le chêne dont il est le principal concurrent. Si l'espèce *Fagus Sylvatica* apparaît il y a 700 000 ans environ, elle n'investit les plaines d'Europe occidentale que vers 40 000 av. J.C., s'installant en des lieux où elle trouve les deux éléments indispensables à son existance : ombre et lumière.

HÊTRE FAYARD

Fagus sylvatica



Avec ses 10700 hectares, la forêt domaniale de Lyons (Eure) est sans conteste la plus belle hêtraie de France. Mais elle n'est pas la seule qui mérite d'être connue, visitée et admirée. Les forêts d'Eawy (Seine-Maritime), Compiègne (Oise), Villers-Cotterets (Aisne), Haye (Meurthe-et-Moselle), Darney (Vosges), Aubérive (Haute-Marne), ont chacune leur beauté propre et leurs fervents admirateurs.

Une futaine de hêtres est une création continue. Les soins qu'elle nécessite sont incessants. On ne doit y rencontrer, sur une même parcelle, que des arbres de même origine, de même taille et de même âge. Crée par l'homme, entretenue par l'homme, la futaine est le seul domaine où, par son travail, l'être humain surclasse l'œuvre de la nature.

Le hêtre fayard (*Fagus sylvatica*) constitue à lui seul 15 % de la forêt française. On l'exploite en futaine, en taillis sous futaine ou à l'état isolé. Si son domaine de prédilection est le nord et l'est de la France, on le trouve également dans presque toutes les autres régions. En dehors des futaines, on le rencontre soit en peuplement pur, soit en plaine mêlé à des chênes et à des charmes, soit en compagnie de sapins et d'épicéas en montagne. Comme il est très exigeant en ce qui concerne l'humidité atmosphérique, il redoute les régions sèches.

Le hêtre est un arbre de haute taille: en moyenne 30 mètres mais il peut atteindre 40 mètres. Sa longévité est exceptionnelle puisqu'il peut vivre 300 à 400 ans. Toutefois, il n'est plus exploité lorsqu'il dépasse 150 ans.

L'écorce qui recouvre son tronc est toujours lisse, peu épaisse, d'un gris cendré assez clair. Les feuilles du hêtre sont caduques. La floraison a lieu d'avril à mai. Ses fleurs sont unisexuées: les mâles sont jaunâtres et se présentent sous la forme de chatons globuleux longuement pédonculés; les femelles sont disposées par deux dans une cupule verdâtre. À maturité, chaque cupule devient brun foncé, hérisse de pointes dures et s'ouvre pour libérer deux faines.

Le bois du hêtre est impropre à la construction. Par contre, il est fréquemment utilisé en tournerie, en menuiserie et pour le chauffage. On le débite en feuilles minces que l'on trouve dans le commerce et qui servent aux placages. Enfin, par distillation, il permet de fabriquer la créosote, produit qui sert en particulier à traiter les traverses de chemin de fer.

HÊTRE FAYARD

Fagus sylvatica

Jadis le hêtre fournissait quantité de produits : bois chauffage, fruits que les cochons de la ferme allaient consommer au pied des arbres, huile d'éclairage en Angleterre. Les feuilles sèches, ramassées à l'automne, servaient à bourrer les édredons. Le bois était utilisé pour façonner de petits objets agricoles ou domestiques, tels que manches d'outils, piquets, etc...

Lorsqu'il fait chaud le hêtre évacue par évaporation une quantité d'eaux jusqu'à deux fois supérieure à celle des arbres environnants.





ORME DE MONTAGNE

Ulmus montana

ORME DE MONTAGNE

Ulmus montana



Il existe une vingtaine d'espèces d'ormes, vivant toutes dans l'hémisphère nord. Parmi elles, l'orme de montagne (*ulmus montana*) pousse dans toute l'Europe, à l'exclusion toutefois du Portugal et de la plupart des îles méditerranéennes. En France, on en trouve principalement dans les régions montagneuses à l'est d'une ligne allant du Havre à Bayonne.

L'orme de montagne, souvent appelé «orme blanc» ou «orme à grandes feuilles», est un bel arbre susceptible d'atteindre 30 mètres de haut. Ses feuilles caduques mesurent de 12 à 15 centimètres de long; elles sont à la fois ovoïdes et pointues à leur extrémité tandis que leur partie terminale est encadrée par deux pointes plus petites. Enfin on remarque qu'elles sont dentées sur la totalité de leur pourtour.

Les bourgeons floraux de l'orme de montagne apparaissent dès la fin de l'hiver; les fleurs hermaphrodites se serrent les unes contre les autres et forment de petits bouquets. Etamines et pistils ont la particularité de ne pas se développer en même temps. Les fruits sont de type samare, c'est-à-dire qu'il s'agit d'akènes entourés d'une aile membraneuse permettant, le moment venu, la dissémination de la semence.

L'orme de montagne se plaît dans les sols frais et légers, calcaires de préférence. Il résiste au froid. Cependant, il est rare d'en rencontrer au-dessus de 1 300 mètres d'altitude. Par contre, on en trouve sur les collines exposées au nord et même dans des vallées froides. D'une manière générale, il voisine avec l'érable sycomore, le tilleul à grandes feuilles et dans une moindre mesure avec le frêne.

Il est regrettable que l'orme de montagne, comme toutes les autres espèces d'ormes vivant en France, soit exposé à subir les attaques de la «graphiose», maladie épidémique dont la première manifestation connue remonte à la guerre de 1914-1918. Cette affection, probablement due à un champignon, est responsable de la disparition d'un nombre très important d'ormes.

L'orme est utilisé en menuiserie et comme bois de chauffage. Il possède quelques vertus médicinales: les herboristes en disent grand bien. Son écorce utilisée en décoction est stimulante, sudorifique, diurétique et astringente.

ORME DE MONTAGNE

Ulmus montana





EPICEA

Picea abies

ÉPICÉA

Picea abies



Rares sont, en France, les familles qui en décembre ne dressent pas un arbre de Noël. La tradition veut que cet arbre soit un sapin. Or, dans presque tous les cas, le «sapin» chargé de guirlandes multicolores est en réalité... un épicéa. Cette confusion s'explique: sapin et épicéa sont des résineux et leur aspect général se ressemble. Tous deux possèdent un tronc très droit, une silhouette conique et des feuilles persistantes vertes, en forme d'aiguille.

L'épicéa peut atteindre 50 mètres de hauteur et 1 mètre de diamètre. Son écorce rougeâtre, lisse lorsque l'arbre est jeune, devient écailleuse lorsqu'il vieillit. Le tronc ne s'élague pas naturellement et il est nécessaire de couper les branches mortes de sa partie basse pour que son pied soit convenablement aéré. Son tronc est régulièrement ramifié; ses branches ont tendance à s'infléchir mais conservent leur extrémité relevée. Elles poussent en spirale; après leur chute, les rameaux qu'elles portent laissent subsister une saillie.

La floraison de l'épicéa a lieu dans le courant des mois de mai et de juin. Les fleurs mâles se présentent sous la forme de petits chatons violacés d'abord, jaunâtres ensuite. Les fleurs femelles sont presque cylindriques. Leurs fruits, appelés «cônes» sont longs de 10 à 15 centimètres. En automne, dès qu'ils sont arrivés à maturité, ils tombent à terre tout en restant entiers. Les graines qu'ils renferment ne dépassent pas 5 mm; elles sont ailées et de couleur brun foncé.

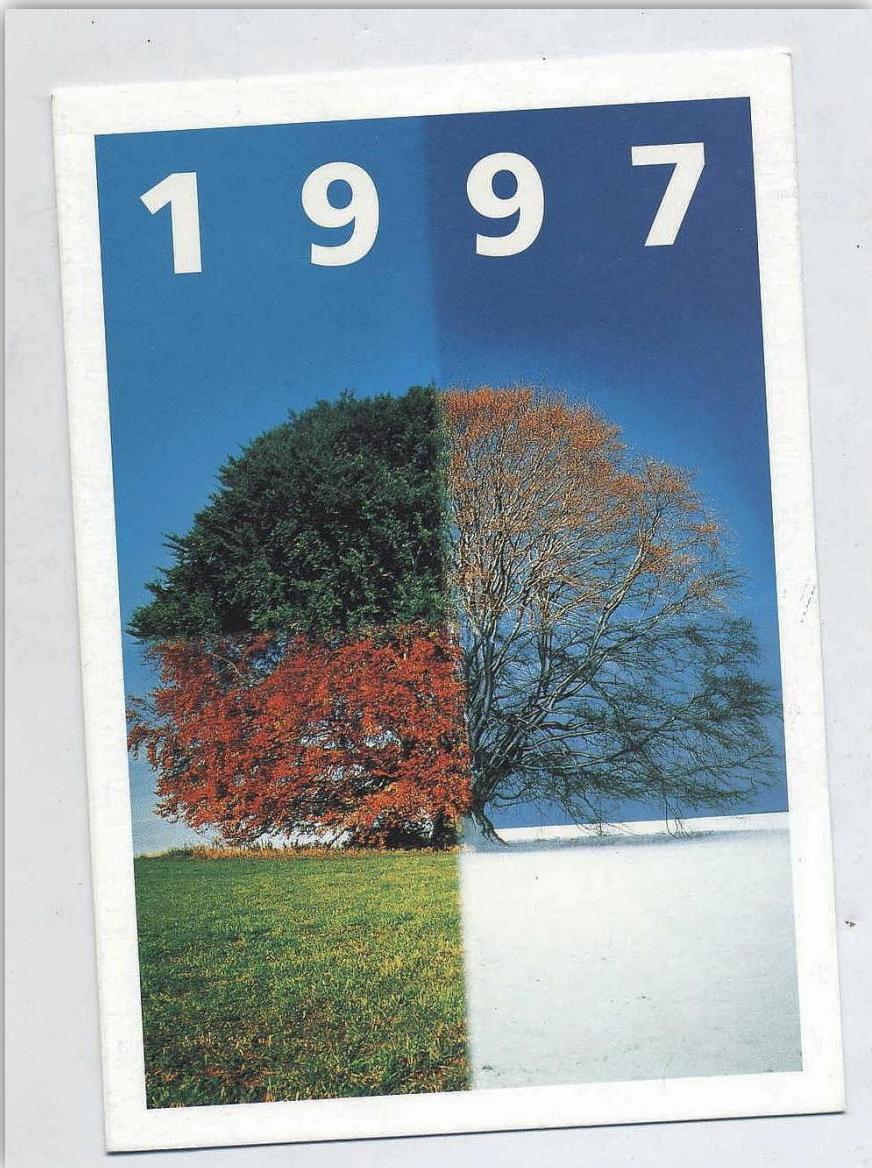
Originaire des contrées septentrionales, l'épicéa supporte bien le froid. Aussi le trouve-t-on partout dans nos montagnes de l'Est. Dans les Vosges, on le rencontre entre 600 et 1200 mètres. Dans le Jura, sa zone de prédilection se situe vers 800 mètres. Dans les Préalpes du Nord, il prospère jusqu'à 1800 et parfois 2000 mètres. Il s'adapte à peu près à tous les terrains: c'est pourquoi on en fait un arbre de reboisement que l'on plante même dans les plaines. Seules les régions méridionales ne lui conviennent pas.

Arbre d'agrément, l'épicéa est avant tout un arbre de rapport utilisé en menuiserie, en papeterie et même en lutherie. Il trouve aussi son usage dans la fabrication des allumettes et boîtes de fromage. L'épicéa occupe actuellement 4 % de la superficie forestière française.

EPICEA

Picea abies





LA FORÊT

Les saisons.

L'hiver, la forêt est nue, car les arbres perdent leurs feuilles. La vie est cachée sous la neige et les feuilles mortes. Les arbres protègent les animaux du froid. Au printemps, les bourgeons s'ouvrent : les feuilles et les fleurs sortent. Les oiseaux se nourrissent avec les nombreux insectes qui habitent les arbres. En été, les fruits des arbres mûrissent. Les abeilles transportent le pollen de fleur en fleur. Elles vont pouvoir donner fruits et graines. En automne, les feuilles des arbres prennent de magnifiques couleurs jaunes, rouges, roussettes, brunes. Le loir se prépare à dormir pendant tout l'hiver.

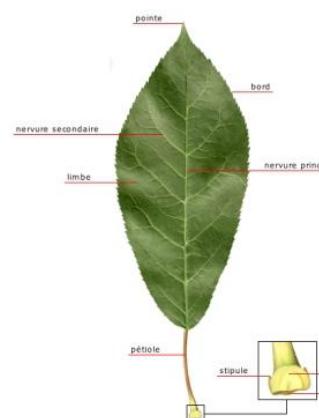
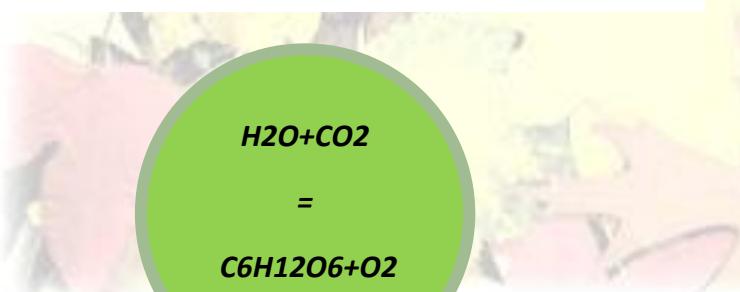
La Forêt au rythme des saisons.

LA FORêt

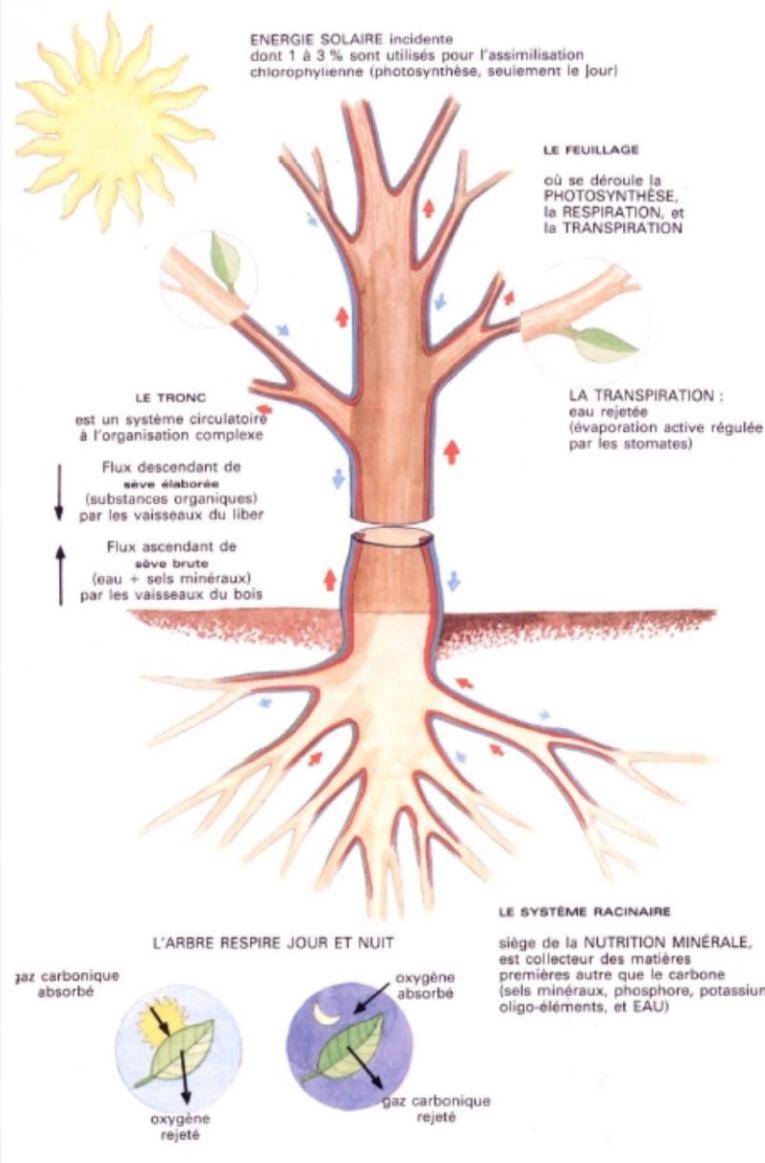
Les feuilles.

La feuille présente une grande variété de forme, de taille, de teinte, de texture ou encore d'ornementation dans le règne végétal. Mais les feuilles sont aussi un élément indispensable du cycle de la vie grâce à la photosynthèse.

La photosynthèse est une merveilleuse façon pour les végétaux de se nourrir, mais en même temps, cette réaction nous sert à nous, les humains. Pourquoi? Parce que lorsque la plante fait la photosynthèse en présence de la lumière elle fabrique du glucose qui est un sucre nécessaire à sa croissance et rejette de l'oxygène. Et l'oxygène est un gaz indispensable à notre vie! Les arbres sont les poumons de la planète.



LE FONCTIONNEMENT DE L'ARBRE



LA FORêt

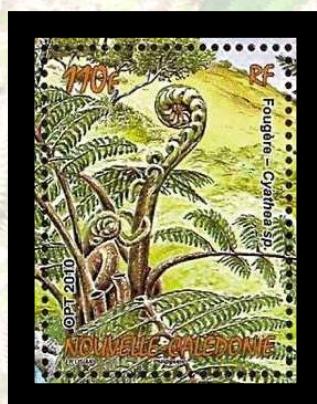
L'arbre : une usine.

La feuille présente une grande variété de forme, de taille, de teinte, de texture ou encore d'ornementation dans le règne végétal. Mais les feuilles sont aussi un élément indispensable du cycle de la vie grâce à la photosynthèse.

La photosynthèse est une merveilleuse façon pour les végétaux de se nourrir, mais en même temps, cette réaction nous sert à nous, les humains. Pourquoi? Parce que lorsque la plante fait la photosynthèse en présence de la lumière elle fabrique du glucose qui est un sucre nécessaire à sa croissance et rejette de l'oxygène. Et l'oxygène est un gaz indispensable à notre vie! Les arbres sont les poumons de la planète.

*Au cœur de La
forêt un
poumon pour
notre planète.*





LA FORêt

Les fougères.

A côté des mousses et des bizarries naturelles, il y a un autre monde, fait de plantes dessées, déjà grandes mais qui, pour autant, ne sont pas arbustives : les fougères, ainsi que ces végétaux qui comme le houx, l'héllébore ou le fragon, restent toujours verts.



Toutes ces plantes se placent à l'ombre de la forêt et certaines offrent quelques étrangetés botaniques à découvrir..

LA FORÊT

Sous-bois en fleurs.

En forêt la plupart des fleurs apparaissent au début du printemps. Cela s'explique assez bien : elles ne peuvent vivre sans lumière. Or, dès le début du mois de mai, les rayons du soleil viennent se briser contre la masse des frondaisons et n'atteignent plus le sol. Toutes ces plantes, dites vernales, développent donc des stratégies ingénieuses pour vivre et se reproduire.



Fleurs vernelles

=

*Fleurs qui fleurissent
au printemps .*

LA FORET.

LES CHAMPIGNONS.

Le rôle des champignons dans l'équilibre écologique de la forêt est considérable. C'est une raison supplémentaire pour les respecter et, furent t'ils toxiques, pour ne pas les écraser d'un coup de pied.

De toutes les formes, de toutes les couleurs, les champignons fascinent par leur diversité. On craint à juste titre les vénéneux, alors que les comestibles nous ravissent les papilles.

Partenaires puissants des équilibres biologiques de la forêt, les champignons interviennent dans le fonctionnement de l'écosystème forestier.

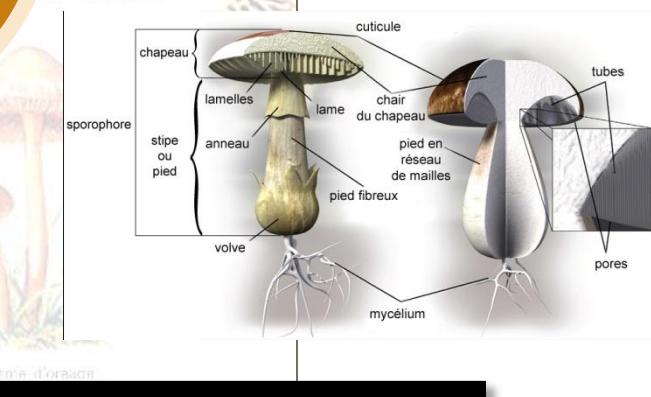


écorçonne en poire

l'arbre n'a pas d'osage

Un règne à part

Comme les végétaux, les champignons sont immobiles. Comme les animaux, ils se nourrissent aux dépens d'autres organismes. Privés de chlorophylle, dépourvus de racines, de feuilles et de tiges, ils ont longtemps intrigué les scientifiques, qui les classent aujourd'hui dans un règne à part, ni animal ni végétal : le règne fongique (la fonge). Les "champignons" que l'on observe habituellement ne sont que la partie visible d'êtres vivants dont le plus important est caché. Ce bolet, cette langue de bœuf ne constituent en effet que la fructification du champignon, son "porte-graines" ou plutôt son "porte-spores", appelé sporophore ou carpophore. L'essentiel, la forme végétative se trouve sous terre ou dans l'arbre : il s'agit du mycélium, constitué de très fins filaments, souvent invisibles. Le mycélium représente 99% du poids et le sporophore 1%. Il existe aussi des champignons à fructification souterraine comme les truffes.



LES CHAMPIGNONS.

A quoi ressemblent t-ils ?

Les champignons occupent pratiquement tous les types d'écosystèmes terrestres et toutes les niches écologiques. Leur abondance et leur diversité sont particulièrement grandes dans les écosystèmes forestiers où ils sont présents dans le sol, l'humus et les organes des arbres. Ce que l'on voit d'eux, pied, langue ou chapeau, n'est que la partie visible d'une étrange vie cachée...

Bon nombre de champignons sont composés d'un pied et d'un chapeau mais il existe sous de nombreuses formes et tailles différentes : en étoile, en rameau, en coupe, en boule, en touffe, dur comme du bois, gélatineux, en croûte etc.. Chaque espèce possède des couleurs différentes variant avec l'âge, les conditions d'humidité ou d'environnement proche, des odeurs différentes (ce n'est pas parce qu'un champignon a une odeur agréable qu'il est comestible !) et des saveurs très variées

Oronge

Omphalotus olearius.



Trompette de la mort

Craterellus cornucopioides.



Pleurote de l'olivier

Omphalotus olearius.



Clavaire chou fleur
Ramaria botrytis.



LES CHAMPIGNONS.

C'est l'automne !

La saison des champignons. La période de récolte des champignons varie selon le lieu et les conditions climatiques mais c'est entre les mois de septembre et de novembre que la saison des champignons bat son plein.



LES GESTES A OBSERVER POUR EVITER LE PIRE :

Ne pas récolter les espèces dont on ne connaît pas parfaitement l'identité : au moindre doute s'abstenir. Les livres sont incomplets et ne permettent pas à eux seuls une identification absolument sûre. Ne pas se fier à l'identification d'une personne de bonne volonté, mais dont la compétence n'est pas prouvée. Faire identifier les espèces sur lesquelles subsiste un doute (pharmacien, mycologue). Conserver un spécimen des champignons consommés pour l'identification si cela s'avère nécessaire.

L'automne est là, les champignons aussi...

*La faune sauvage
est une
composante
essentielle de nos
forêts.*

LA FORÊT.

LES ANIMAUX.

Ecosystème complexe, la forêt correspond à la rencontre de deux univers : l'animal et le végétal. Ces deux univers sont intimement liés. La faune sauvage est donc une composante essentielle de nos forêts. La plupart des mammifères sauvages sont des animaux difficiles à voir. Les plus inaccessibles sont nocturnes et particulièrement discret, à la différence de beaucoup d'oiseaux, actifs le jour, aux couleurs voyantes et aux chants démonstratifs. Les clés d'accès au monde des mammifères sont les indices qu'ils laissent et qu'il faut apprendre à rechercher et à interpréter.



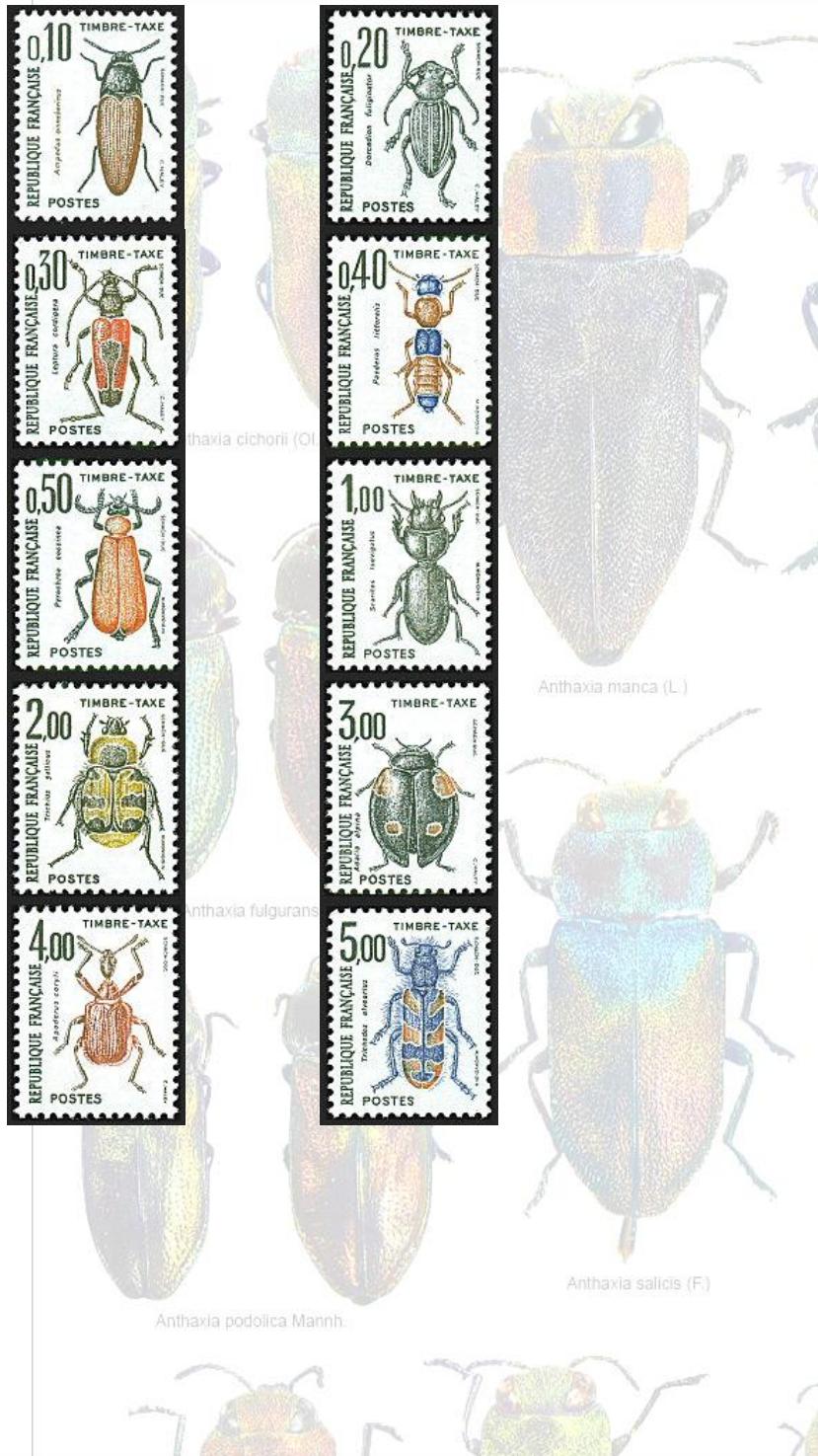
LA FORÊT.

LES ANIMAUX.

Les arbres de la forêt offrent nourriture et abri à de très nombreuses espèces animales. Chaque maillon de la chaîne alimentaire y trouve son compte. Les animaux présents dans le milieu naturel occupent tous les étages de la maison nature. On pense forcément aux grands mammifères, mais il ne faut pas oublier les oiseaux, chauves-souris, amphibiens, reptiles, les insectes. La forêt abrite de nombreuses espèces animales, les plus grandes sont des mammifères: sangliers, cerfs et chevreuils.

Cerfs, chevreuils, et sangliers sont des animaux dont les noms sont plus connus que leurs mœurs. Trop souvent, ils sont uniquement considérés comme des espèces autorisées à la chasse ou causant des dégâts à la forêt et aux cultures. Pourtant, ces espèces enrichissent la biodiversité de nos forêts, et contribuent à l'équilibre naturel de celles-ci.





LA FORÊT

Les insectes.

La forêt n'est jamais aussi riche en petites bêtes que là où la lumière pénètre en abondance. Aussi lisières, coupes, clairières abritent-elles une flore et une faune variées. Les biologistes expliquent cette richesse par la rencontre de deux milieux très différents, la forêt et la prairie, multipliant les ressources alimentaires et les abris.

Les coléoptères. (du grec *koleos*: étui, *pteron* : aile) sont un ordre d'insectes et comptent plus de 300.000 espèces dans le monde ! Parmi eux on peut citer les scarabées, les dytiques, les coccinelles. Présents dans tous les milieux, certains sont phytophages: ils se nourrissent de végétaux (bourgeons, fleurs, feuilles, racines, graines, fruits), d'autres sont carnivores et se nourrissent d'insectes ou de cadavres d'animaux, d'autres sont xylophages et consomment du bois.



Les coléoptères rendent de nombreux services !

Les coléoptères représentent une part importante de la biodiversité forestière puisque 95% de la biomasse des invertébrés mangeurs de bois sont des coléoptères. De plus, le quart des coléoptères utilisent le bois mort pour se loger et se nourrir. Ils participent ainsi activement à la décomposition du bois mort, mais aussi à la pollinisation des fleurs. Ce sont également des proies idéales pour de nombreux animaux tels les pics. Ils font donc partie intégrante de la chaîne alimentaire.

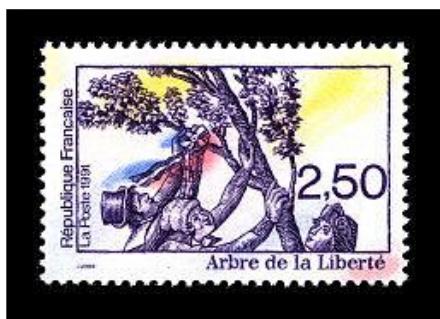


Anthaxia nitidula (L.)

LA FORêt

Les papillons.

A la lisière des bois, le long des chemins ensoleillés et dans les trouées des clairières ont voit voler de nombreux papillons le jour. Bien peu s'aventurent à l'ombre des sous-bois épais. Certains très communs se rencontrent jusque dans les jardins. D'autres sont strictement liés aux forêts, ou rares ailleurs, et leur présence signale un milieu de qualité.

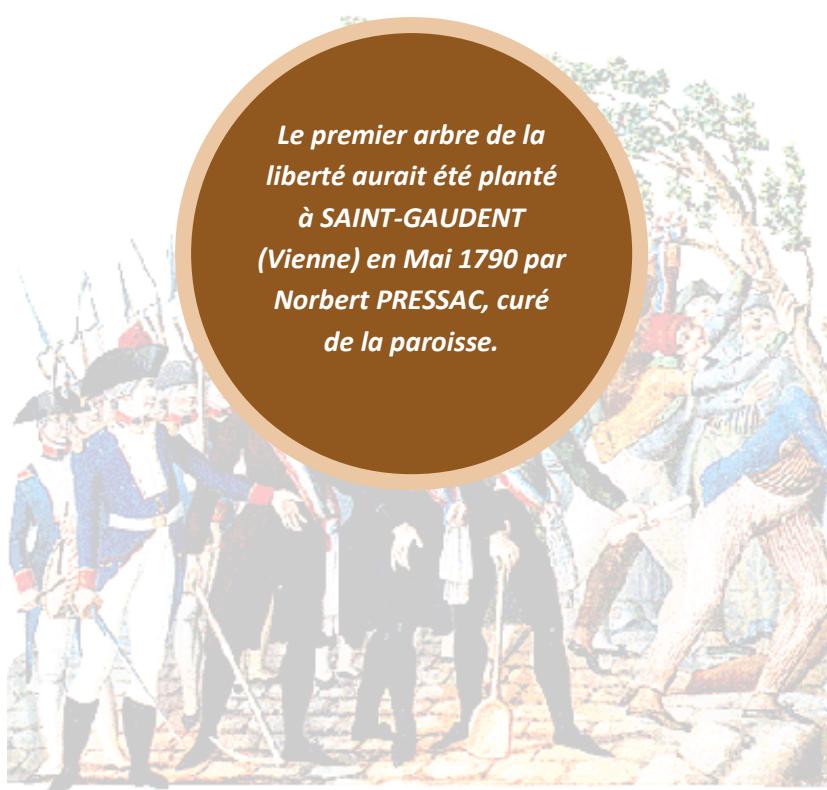


ARBRE ET HISTOIRE

ARBRES DE LA LIBERTE.

Les arbres de la Liberté étaient le symbole du succès de la Révolution sur l'Ancien Régime et ses priviléges. Pour légaliser ce symbole, un décret de la Convention du 3 pluviose an II (23 janvier 1794) ordonna la plantation dans toutes les communes d'un arbre de la Liberté avec racines et en confia la conservation à tous les bons citoyens.

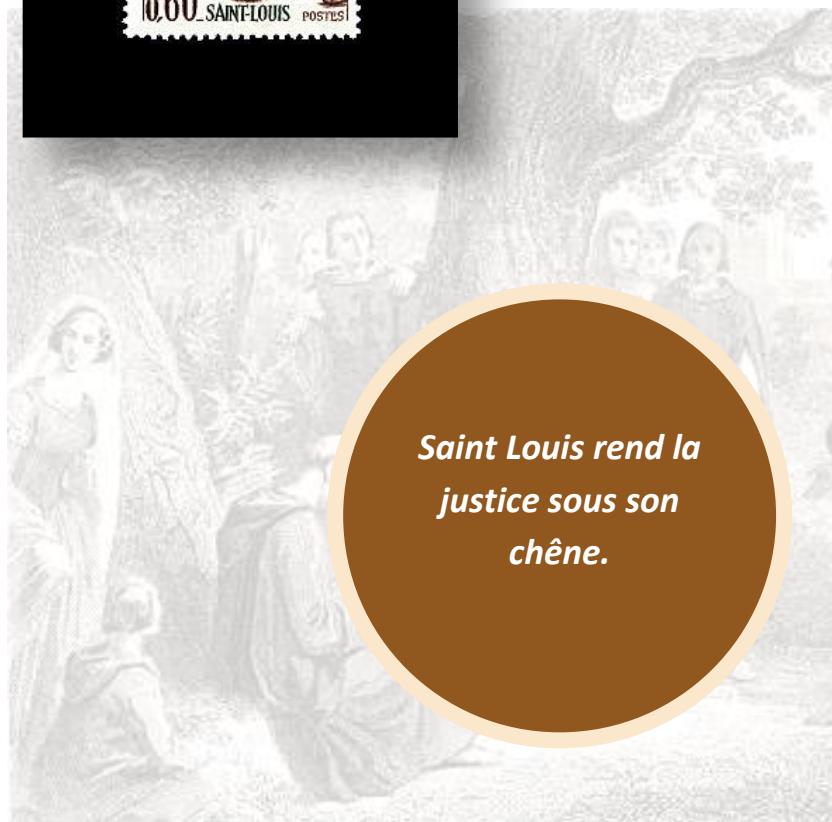
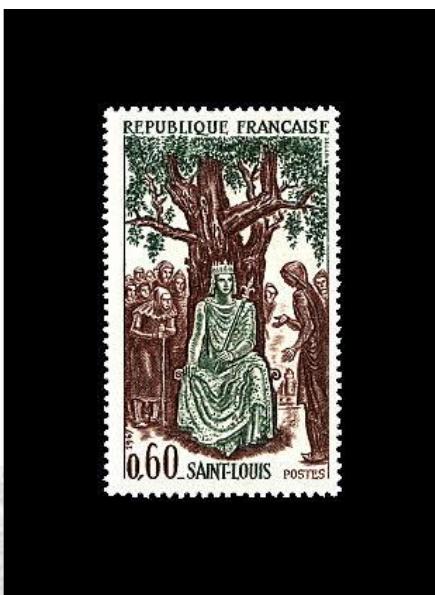
C'était le plus souvent des peupliers d'Italie. Cet arbre représente l'idée d'égalité. Comme son nom ne l'indique pas, le peuplier d'Italie est originaire d'Iran.



Le premier arbre de la liberté aurait été planté à SAINT-GAUDENT (Vienne) en Mai 1790 par Norbert PRESSAC, curé de la paroisse.



Victor Hugo, le 2 mars 1848, lors de cette cérémonie, déclarait sous les acclamations : « [...] C'est un beau et vrai symbole pour la liberté qu'un arbre ! La liberté a ses racines dans le cœur du peuple, comme l'arbre dans le cœur de la terre ; comme l'arbre elle élève et déploie ses rameaux dans le ciel ; comme l'arbre, elle grandit sans cesse et couvre les générations de son ombre. Le premier arbre de la liberté a été planté, il y a dix-huit cents ans, par Dieu même sur le Golgotha. Le premier arbre de la liberté, c'est cette croix sur laquelle Jésus-Christ s'est offert en sacrifice pour la liberté, l'égalité et la fraternité du genre humain. »



Saint Louis rend la justice sous son chêne.

ARBRE ET HISTOIRE

LE CHÊNE DE SAINT LOUIS

C'est son biographe, Jean de Joinville, qui le rapporte ainsi : « Il advint maintes fois qu'en été, il allait s'asseoir au bois de Vincennes après sa messe, s'adossait à un chêne et nous faisait asseoir autour de lui. Et tous ceux qui avaient un problème venaient lui parler sans en être empêchés par un huissier ». Ce serait aussi sous le feuillage d'un chêne que Jeanne d'Arc entendit les voix qui lui dictèrent sa mission.

Sous le règne de Louis IX (1226-1270) le chateau de vincennes et son bois étaient, après l'île de la cité à Paris, la seconde résidence du Roi de France.

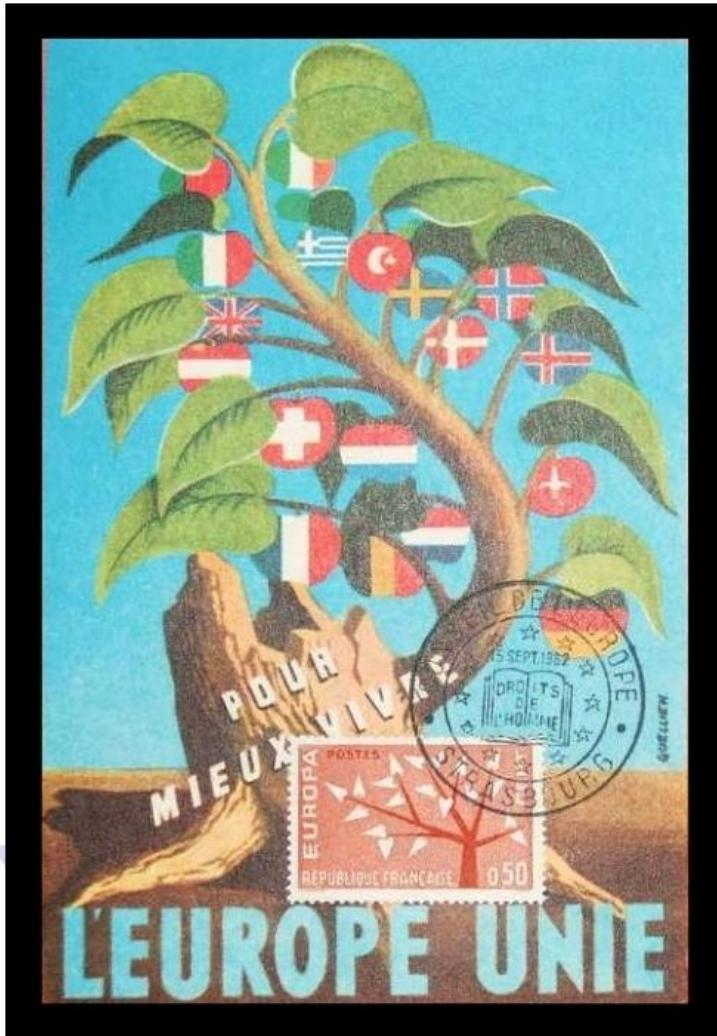
Saint Louis y passa plusieurs années, et comme il était de coutume au moyen-âge, chacun pouvait exprimer ses doléances directement auprès de roi. Il prenait donc place sous un chêne du bois en compagnie de sa cour, et rendait justice, avec l'aide de ses Maîtres de Requête formés au droit. L'arbre originel a disparu, ces vieux chênes forcent l'imagination...

LA FORÊT ET L'EUROPE.

L'ARBRE SYMBOLE DE COMMUNICATION POUR L'EUROPE.

La conception de l'édition des timbres-poste Europa 1962 représente un arbre avec 19 feuilles représentant les 19 membres que la C.E.P.T. (Conférence Européenne des Postes et Télécommunication.) avait en 1962.

Crée en 1959 par 19 pays (48 aujourd'hui), cette conférence rassemblait à l'origine les administrations nationales en charge des secteurs postaux et des télécommunications. Depuis 1992, la CEPT ne s'occupe plus que de sujets à caractère réglementaire. La CEPT a constitué deux comités : le CERP (Comité Européen des Régulateurs Postaux), et l'ECC (Comité des Communications électroniques).



LA FORêt ET L'EUROPE.

Et la Convention
Européenne des
Droits de l'homme.

Les racines de l'arbre visibles sur ce timbre renvoie à l'idée que l'Europe est basée sur les principes des Droits de l'Homme.

Le Conseil de l'Europe naît en 1949. Quelques mois après la Convention européenne des Droits de l'Homme marquée par l'empreinte de la Déclaration Française des Droits de l'Homme est signée le 4 novembre 1950. Nous célébrons donc cette année son 60^{ème} anniversaire.

Cette convention constituera une avancée très importante dans la prise de conscience des valeurs premières de l'individu et débouchera sur la création de la Cour Européenne des Droits de l'Homme en 1959.

Les racines ont un rôle très important de protection du sol contre l'érosion : elles retiennent la terre et fixent les berges.

La Convention Européenne des Droits de l'homme.

Droit des étrangers, lutte contre le trafic des êtres humains, sanction des crimes contre l'humanité, conflit entre les préoccupations de sécurité publique et les libertés fondamentales. Au moment où l'on célèbre le soixantième anniversaire de la "Déclaration Universelle des droits de l'homme", ces droits demeurent plus que jamais au centre de l'actualité.

La « Charte de l'environnement » a été adossée à la Constitution de la Cinquième République par la loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005.

« Le peuple français, Considérant :

Que les ressources et les équilibres naturels ont conditionné l'émergence de l'humanité ;

Que l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel ;

Que l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains ;

Que l'homme exerce une influence croissante sur les conditions de la vie et sur sa propre évolution ;

Que la diversité biologique, l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés humaines sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles ;

Que la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation ;

Qu'afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins,

Proclame :

Article 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Article 2. - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Article 3. - Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences.

Article 4. - Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi.

Article 5. - Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage.

Article 6. - Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. A cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

Article 7. - Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

Article 8. - L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte

Article 9. - La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.

Article 10. - La présente Charte inspire l'action européenne et internationale de la France.

